

châteauroux

châteauroux métropole

Balsané : " attention au surcoût "

Lors du conseil communautaire, Jean Petitprêtre, maire du Poinçonnet, a estimé que le coût du futur centre aquatique pourrait être plus élevé que prévu.

Avec vingt-deux points à l'ordre du jour, le conseil communautaire de vendredi soir a été expédié en quarante-cinq minutes. Presque un record. Mais quand il s'agit d'évoquer la construction du futur centre aquatique, à Balsan, les échanges peuvent devenir houleux, même par temps calme.

" Pas un mauvais virage "

Pour les élus, il s'agissait d'abord de se prononcer sur l'arrêté préfectoral qui fixe des conditions particulières sur le rejet des eaux pluviales, mais aussi un bassin de rétention pour la récupération des eaux de vidange des bassins sportifs et d'apprentissage de Balsané. Ce bassin doit être réalisé sur des parcelles actuellement occupées par l'entreprise Schoen, avec mesure d'expropriation. Une procédure qui fait souvent frémir.

« Nous ne sommes pas en désaccord avec les deux entrepreneurs que j'ai rencontré récemment, tempère Gil Avérous, président de Châteauroux Métropole. Il s'agit seulement d'une précaution juridique, car l'estimation des Domaines est proche de celle de l'entreprise. »

Le débat aurait pu en rester là. C'était sans compter avec Jean



Le bâtiment du futur centre aquatique doit être surélevé de 80 cm, d'où les interrogations du conseiller communautaire, Jean Petitprêtre, qui s'est abstenu.

Petitprêtre, conseiller communautaire socialiste. « J'ai entendu pour la transaction en cours, mais nous considérons que cette difficulté est liée au choix de Balsan et je vois que cela énerve déjà certains. Alors, nous nous abstenons. » Et l'élu s'interroge : « Quelles sont les conséquences sur le coût par rapport aux modifications du projet, en vue de la proximité de la nappe phréatique ? » Jean Petitprêtre avance l'hypo-

thèse « d'un coût plus élevé que prévu, avec l'idée de relever de 80 cm l'ensemble du bâtiment. Nous veillerons, au sein du comité de pilotage, à ne pas dépasser le montant initial. »

Michel Georjon, conseiller chargé du dossier, s'agace un peu : « Je ne peux pas laisser croire que le projet prend un mauvais virage. Nous travaillons en toute transparence. Le bâtiment sera bien rehaussé, pour ne prendre aucun risque.

Notre objectif, c'est aussi que le coût de fonctionnement soit le plus faible possible. » Michel Georjon convient que le projet est à la marge « et, effectivement, on va dépasser ». De combien ? Il faudra attendre un peu : « Nous sommes obligés d'arrêter le montant au prochain conseil communautaire ». De nouveaux débats en perspective.

Jacky Courtin